

**Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE de MTN-Prévention**  
**En date du 12 Décembre 2019**  
**A la chambre du Commerce et de l'industrie**  
**9 place Carnot**  
**58000 NEVERS**

Membres du Conseil d'Administration présents :

**Administrateurs employeurs :**

- Mme Christine DOUBRE-DANTHENY
- M Thierry GRIZARD
- M Robert DUCREUX
- Mme Sandrine DEWOLF
- Mme Estelle DECOSTER
- M Thierry GRIZARD

**Administrateurs salariés :**

- Mme Laurence PAUCHARD
- Mme Laurence PRET
- Mme Murielle CALVARE
- Mme Laure RIOU
- Mme Sylvie MATHIOT
- M Tarik FETTAHI
- M Thierry MONGIN
- M Dominique MAURIN
- Mme Mélanie CHIRK-DARMANE
- M Jérôme-Michel GAUJOUR

**Invités présents :**

- M Vincent DECLUNDER – Responsable Informatique et logistique
- Mme Christine LANCELOT – Directrice
- Mme Lorette BAUJARD – Secrétaire polyvalente
- Mme Christelle SAULNIER - RAF

**Adhérents présents :**

- 1372- SUMIRIKO RUBBER COMPOUNDING France -Mme Laurence BRISBOIS-BAUD
- 1680- CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE- M Franco ORSI
- 2254- ADECCO- M Thierry GRIZARD
- 2318- FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX – Mme Sylvie LUSSIAUD
- 2554- AMBULANCE DU NOHAIN- Mme Vanessa DEMIGNE
- 2630- MYGALE- Mme Estelle DECOSTER
- 2670-UNA CENTRE NIEVRE- M LARGE

- 3290- HOTEL LOIRE –Mme DEWOLF
- 3415- ELEAS ASSURANCE-M Patrick MERCIER
- 3618- GEFICCA- M Abel KAICHOUC
- 4019- CAP EMPLOI RESSOURCES-M Benoît PERRAUT
- 4281-SPADILIERO Catherine
- 4312-FEDERATION DU BATIMENT- Mme Christine DOUBRE DANTHENY- M Thierry DOUBRE
- 5228-LE RECONFORT- M FERRARI
- 5289-ADMR-M Jean THOMAS
- 6194-AE PRODUCTION – Mme Anne-Cécile SIMOES
- 6687-RCF NIEVRE-M Jean CHAUMARD
- 6995-SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS-Mme Bernadette BAUCHET-M Pascal FERRANDIER
- 7049-UMIH 58-Mme Alexandra PEUVOT
- 7705-LE MEDITERRANEE-M MANSOURI
- 7715-AMBULANCE PERROT – M RAKO
- 8418-ECOLE DE LA 2 CHANCE NIEVRE BOURGOGNE-M Jean-Pierre ROSSIGNOL
- 8442- INTERIM’R – Mme Justine RICHARD
- 9885-GARAGE DUCREUX-M Robert DUCREUX
- 9931-RESIDENCE LE CHAMP DE LA - Mme Séverine BARLE
- 10128-UNION REGIONALE CFE-CGC- M Alain MAGNAVAL
- 11114- MELIM
- 11200- ASEM- M Jean-Pierre TRENTE
- 11458-LEAC-Mme Isabelle BRUNERIE- M Alain CHARRIER
- 12785-AGV SERMOISE SUR LOIRE-Mme MARTIN
- 13167-CHRONOS INTERIM-Mme Karelle PAUTRAT
- 95413-NIPRO PHARMAPACKAGING France – M Christophe PAPOUGNOT
- 98085-ASSOCIATION D’AIDE AUX VICTIMES –Mme Paulette FONTANILLES

- ◆ **Adhérents présents ou représentés** : 144 adhérents présents et adhérents représentés, sur un total entreprises adhérentes 3997 soit 3.60%  
En application des statuts en vigueur, l’ensemble des présents et représentés réunissent 371 voix sur un total de 6678 voix soit 5.56% participent également à l’Assemblée Générale Ordinaire :

L’assemblée Générale Ordinaire est présidée par M Jean-Pierre ROSSIGNOL, Président de MTN-prévention et co animée par Mme Christine LANCELOT, Directrice de MTN-Prévention.

Les deux scrutateurs : **M GRIZARD et M FETTAHI**

Ordre du jour présenté par Mme LANCELOT :

- 1- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président
- 2- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2019
- 3- Budget prévisionnel 2020
- 4- Cotisations 2020
- 5- Service de santé au Travail : quelle vision du service de demain ?

Texte des résolutions :

- 1- L'assemblée Générale Ordinaire adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25.06.2019
- 2- L'assemblée Générale Ordinaire adopte le budget prévisionnel 2020 tel qu'il a été présenté
- 3- L'assemblée générale Ordinaire fixe le montant des cotisations pour l'année 2020, sur proposition du conseil d'administration

- **1- OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PAR LE PRESIDENT**

M ROSSIGNOL le Président remercie les personnes présentes à cette Assemblée générale Ordinaire et fait son discours d'ouverture.

- **2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25.06.2019**

Aucune observation.

**PV approuvé à l'unanimité.**

- **3- BUDGET PREVISIONNEL 2020**

Mme LANCELOT indique que le budget a été construit avec le comité de direction et le bureau du 12.11.2019 avec approbation du Conseil d'Administration du 19.11.2019 et de la commission de contrôle du 28.11.2019.

*Budget 2020 présenté par Christelle SAULNIER :*

**Rappel sur le budget 2019**

Le CA était de 3 590k€ avec une prévision de résultat avant impôt sur les sociétés en perte à - 140 000€.

Situation comptable arrêtée au **30.11.2019, le CA est de 3 450k€ pour un résultat à +54 581€.**

Le chiffre d'affaire de **l'année 2019 est prévu à 3.720k€** soit un CA supérieur au budget essentiellement dû aux facturations des absences non excusées soit 120 000€, ce qui permet de prévoir un CA pour 2020 à l'équilibre.

Mme SAULNIER indique que le résultat pour 2019 est à l'équilibre sous réserve des écritures de fin d'année (calculs de provisions...)

Mme SAULNIER présente le budget 2020 et indique qu'il est prévu avec un niveau de CA stable.  
Au niveau de la charge du personnel

- Recrutement d'un nouveau médecin du travail sur Nevers au vu de départ en retraite
- Recrutement pour le Nord du Département d'un médecin du travail
- Ressource nécessaire pour la dématérialisation des dossiers médicaux.

Le chiffre d'affaire est basé majoritairement sur :

- l'appel de cotisation de l'année en cours

Mme SAULNIER rappelle que la déclaration se fera du 02.01.2020 au 31.01.2020. Elle indique qu'une personne sera embauchée (CDD) sur Nevers pour aider les adhérents à faire leur déclaration d'effectif sur le portail. Pour les centres extérieurs, les assistantes médicales seront présentes pour aider leurs adhérents.

- La facturation nouveaux noms lors d'une embauche d'un salarié
- Les nouveaux adhérents avec les droits d'entrée
- Les pénalités des absences non excusées (100€ HT)
- Plus ponctuellement : interventions techniques au-delà des heures allouées,

Les charges externes :

Mme SAULNIER indique que l'ensemble de ces dépenses représentent 14.5% du chiffre d'affaire (légèrement inférieur aux années antérieures car MTN PRÉVENTION privilégie les achats de matériels plutôt que la location)

- L'entretien immobilier des différents sites de MTN-Prévention
- Prestations de service : archivage des dossiers médicaux réalisés en 2019
- Les honoraires reconduits pour 2020 (commissaire aux comptes, experts comptable)
- Stabilité des contrats d'assurance par rapport à 2019

Les ressources humaines :

- La masse salariale représente 81% du chiffre d'affaire estimé pour 2020
- Démarche de recrutement pour un médecin du travail
- Ressource supplémentaire pour la dématérialisation des dossiers médicaux.

Investissement :

Mme SAULNIER indique que cela représente environ 64k€

- Matériel médical : borne d'accueil Nevers
- Matériel informatique
- Matériels techniques – équipements connectés

- **4- COTISATIONS 2020**

Mme LANCELOT rappelle que dans les cotisations annuelles couvrent

- La visite périodique
- La visite d'embauche
- Les visites de reprises
- Les visites supplémentaires à la demande
- Les examens complémentaires prescrits
- Les interventions en milieu de travail
- Les participations aux réunions CSE/CSSCT

Mme LANCELOT indique que les cotisations n'augmenteront pas cette année :

- **83€ HT par salarié déclaré,**
- **40 €HT par salarié déclaré multi employeur,**
- **50€ HT pour les droits d'entrée**
- **100€ HT pour les absences non excusées.**

Rappel pour les actions en Milieu du Travail :

- 10h comprises pour les entreprises jusqu'à 20 salariés
- 15h comprises pour les entreprises jusqu'à 50 salariés
- 20h comprises pour les entreprises jusqu'à 100 salariés
- 30h comprises pour les entreprises au-delà de 100 salariés

Puis **75€ HT par heure.**

Evolutions des absences au 1/12/2019 :

Pour 21375 visites 1392 absences excusées soit 5.8% et 1332 absences non excusées soit 5.5%, pour un total de 11.3%.

Pour lutter contre ses absences les actions envisagées sont :

- Pénalité à 100€ (HT)
- Mise en place d'un portail PREV ENTREPRISE

Aucune question.

- **5- SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL : quelle vision du service de demain ?**

Mme LANCELOT présente PREV'ENTREPRISE.

Solution innovante pour soutenir les entreprises, la plateforme propose différents logiciels métiers et services experts à destination des entreprises adhérentes pour les accompagner dans leur stratégie de prévention.

Pourquoi ?

- Permet de fluidifier la relation avec les adhérents

- Optimiser les processus de gestions des RDV
- Communiquer auprès des entreprises et des salariés suivis
- Collecter les informations utiles à la mise en place d'actions

Pour qui ?

- Pour les adhérents du SSTIE
- Pour les équipes pluridisciplinaires

Comment ? Différents modules seront proposés :

- Adeline : compte digital personnel de prévention et de santé au travail
- Enquêtes : collecte des données sur le parcours de santé et de prévention du salarié
- Ateliers de préventions : inscription des salariés à des sessions de prévention
- Accident : déclaration des accidents du travail, conservation des données et transfert direct sur net-entreprise
- Espace de communication : informations des nouveautés du service

Deux modules non activés mais à l'étude avec VAL SOLUTIONS

- Risque
- Marketplace

*Présentation par M DECLUNDER et Mme LANCELOT des fonctionnalités de PREV'ENTREPRISE aux adhérents présents.*

### **OBSERVATOIRE du suivi médical pour les entreprises :**

Le baromètre de santé est établi avec la collaboration du Dr Dan VASILE sur l'année 2018

Les principaux risques repérés pour les salariés :

- Facteurs organisationnels et relationnels
- Postures pénibles
- Equipements de travail
- Manutention manuelle
- Produits chimiques

Les principales pathologies repérées :

- Maladies du système ostéo-articulaire pour 21%
- Maladies de l'appareil circulatoire
- Maladies endocriniennes
- Maladies du système nerveux

Les principales pathologies repérées dans les entreprises :

- Lombalgie basse
- Douleurs articulaires

La satisfaction au travail pour les salariés de la Nièvre est de 7.77 sur une échelle de 10

Le stress au travail est de 3.4 sur une échelle de 10. La cause principale pour la majorité est due à une forte charge de travail (30%)

A noter que les 3 métiers générant le plus de stress sont :

- les administrations publiques (15.8%)

- activités des ménages en tant qu'employeurs (13.3%)
- activités financières et d'assurance (12%)

Le taux moyens d'IMC des salariés vus en 2018 est présenté et analysé par métier.

MTN PREVENTION propose aux entreprises de plus de 50 salariés de réaliser en 2020 une étude personnalisée leur permettant d'agir sur les bons leviers de prévention.

- **6- QUESTIONS DIVERSES**

M Doubre, président de la FFB s'exprime sur les décisions prises par un médecin du travail. Un recours est possible auprès du conseil des prud'hommes. Un médecin expert est alors désigné pour étudier la demande de recours.

*Cf Articles L 4624-7 et Art. R4624-45 du code du travail*

Vote des résolutions :

- 1 L'assemblée Générale Ordinaire adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25.06.2019

Contre 0      abstention 0      **voté à l'unanimité**

- 2 L'assemblée Générale Ordinaire adopte le budget prévisionnel 2020 tel qu'il a été présenté

Contre 0      abstention 0      **voté à l'unanimité**

- 3 L'assemblée générale Ordinaire fixe le montant des cotisations pour l'année 2020 au même montant que l'année 2019, sur proposition du conseil d'administration

Contre 0      abstention 0      **voté à l'unanimité**

**L'assemblée générale ordinaire est terminée à 11h15**

**Le Président,  
Jean-Pierre ROSSIGNOL**

**La secrétaire,  
Christine DOUBRE-DANTHENY**